



Gabès le 01 juin 2022

Communiqué

Il est porté à la connaissance de tous les étudiants inscrits en Mastère de Recherche M2 à l'ENIG que à la suite de la réunion des coordinateurs de mastère du 01 juin 2022, il a été décidé ce qui suit :

- 1- Ouverture d'une première session de dépôt des mémoires de mastères de recherche entre 06 juin 2022 et 17 juin 2022.
- 2- L'étudiant est tenu de déposer son mémoire de Mastère dans le Bureau d'Ordre de l'ENIG dans les délais. Lors de dépôt, l'étudiant doit fournir les documents suivants en une boîte d'archive portant une étiquette mentionnant [Nom, Prénoms, le mastère et l'année Universitaire] :
 - Une photocopie de la C.I.N.
 - Fiche d'autorisation de dépôt dûment remplie signée par l'enseignant encadrant téléchargeable sur l'espace étudiant <https://enig.rnu.tn//extranet> .
 - Mémoire de mastère en (02) deux exemplaires, selon le modèle de page de garde officielle téléchargeable sur l'espace étudiant <https://enig.rnu.tn//extranet> (format Word).
 - Accusé de réception pour l'analyse anti-plagiat. Le taux autorisé est de 20% au maximum.
 - Deux (02) CD comprenant le mémoire en format PDF et portant une étiquette mentionnant : Nom, Prénoms, le mastère, l'année universitaire et session.
- 3- Les soutenances de mémoire de mastère relatives à la première session se dérouleront entre 27 juin 2022 et 8 juillet 2022.

Le Directeur

Messaoud AMAIRI